

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Report des frais de restauration scolaire, garderie et ALSH

GOSIER, LE 16 MARS 2021 — Cédric CORNET, maire du Gosier, président de la CARL, informe les parents d'élèves qu'en raison de la grève de certains agents municipaux qui entravent l'accès à la cuisine centrale et au pôle administratif, privant ainsi les écoliers du repas du midi, qu'un report des frais liés à la restauration scolaire, à la garderie et aux accueils de loisirs, a été décidé.

Il s'agira d'un report automatique à compter du mois de la reprise des services, sans démarche à faire par les parents.

Dans le cas où la reprise du dialogue social ne permettrait pas la réouverture de la cuisine centrale et du pôle administratif avant le mois de juin, les parents dont les enfants changent d'écoles, notamment ceux actuellement en classe de CM2, devront fournir l'attestation d'inscription de l'établissement d'accueil afin qu'il soit procédé au remboursement.

Ces remboursements interviendront après communication des pièces justificatives et seulement à condition que les parents soient à jour de leurs paiements jusqu'au mois de février 2021.

Contact Presse :

- Ingrid SSOSSÉ ISMAIN | 0690 81 94 14 | issosse@villedugosier.fr
- Yannick ZÉBUS | 0690 57 63 33 | yzebus@rivieradulevant.fr